

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 3, 2026

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:30 a.m. [ET] pursuant to rule 12-7(2)(a), for consideration of possible amendments to the Rules.

Senator Peter Harder (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I declare the meeting in session. There are two things I would like to do before we begin formally. As you know, our previous clerk, Maxime Fortin, abandoned us rudely and is now sitting beside the Speaker and guiding the Speaker rather than us.

I would like to welcome, on your behalf, Céline Ethier as the clerk of this committee.

Second, I would remind you of the audio feedback prevention guidelines, which we have reviewed on many occasions.

There is a card that you can consult. Keep earpieces away from microphones at all times. Microphones should not be touched. Activation and deactivation will be handled by the console operator.

Thank you for your cooperation on this as we wish to ensure that our staff are appropriately protected.

For our audience, my name is Peter Harder. I am a senator from Ontario, and I chair the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

I now ask my colleagues to introduce themselves.

Senator D. M. Wells: My name is David Wells, senator for Newfoundland and Labrador.

Senator Burey: Good morning. Sharon Burey, senator for Ontario.

[*Translation*]

Senator Surette: Allister Surette from Nova Scotia.

Senator Ringuette: Pierrette Ringuette from New Brunswick.

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Busson: I'm Bev Busson, senator from British Columbia.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 3 février 2026

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 30 (HE), conformément à l'article 12-7(2)a) du Règlement, pour l'étude des amendements possibles au Règlement.

Le sénateur Peter Harder (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. Il y a deux choses que j'aimerais faire avant de commencer officiellement. Comme vous le savez, notre greffière précédente, Maxime Fortin, nous a lâchement abandonnés et est maintenant assise à côté de la Présidente du Sénat pour la guider elle, plutôt que nous.

J'aimerais souhaiter la bienvenue, en votre nom, à Céline Ethier, nouvelle greffière du comité.

Deuxièmement, je vous rappelle les lignes directrices sur la prévention des retours de son, que nous avons passées en revue à maintes reprises.

Il y a une carte que vous pouvez consulter. Tenez les oreillettes loin des microphones en tout temps. Il ne faut pas toucher aux microphones. L'activation et la désactivation seront prises en charge par l'opérateur de console.

Je vous remercie de votre coopération à cet égard, car nous voulons nous assurer que notre personnel soit bien protégé.

Pour notre auditoire, je m'appelle Peter Harder. Je suis un sénateur de l'Ontario et je préside le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

Je demanderais maintenant à mes collègues de se présenter.

Le sénateur D. M. Wells : Je m'appelle David Wells, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Burey : Bonjour. Sharon Burey, sénatrice de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Surette : Allister Surette, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Ringuette : Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Busson : Je suis Bev Busson, sénatrice de la Colombie-Britannique.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Raymonde Saint-Germain from Quebec.

[*English*]

Senator K. Wells: Kristopher Wells, Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Downe: Percy Downe, senator from Charlottetown.

The Chair: Thank you all very much.

Senators, before we begin our agenda, I would like to confirm that we wish to continue in public as has been our practice. I would like to seek the concurrence of the committee that that is the procedure we should be following.

With that, the item before us is the draft report of this committee with respect to the mandate regarding independent or unaffiliated senators. That report has been circulated. I know there has been some comment on some aspects of it. What I would suggest, if it is agreeable, is we review it section by section to see whether there is concurrence with the report as being drafted.

If that is agreeable, I'll start with the introduction. Are there any comments with respect to the introduction?

Hearing none, concepts and principles. Are there any comments on that?

Issues raised by non-affiliated senators? Equality? Access to information? Participation in chamber proceedings? Legislation? Participation in committee proceedings? Role of the Government Representative's Office in the Senate? Best practices.

Senator Downe: Yes, thank you, chair. I have a proposed amendment. I have copies in both languages to be circulated.

Basically, what I'm concerned about is that in this day and age using a paper document of a scroll is not only dated, it is not timely. With the current technology available to us all, we could have a scroll in real time. As you know, there are four different groups in the Senate. I'm not sure what other groups do, but I can speak for the Canadian Senators Group, or CSG. We have had a digital scroll for the last year and a half, which means we get constant updates as events in the Senate evolve during the day. We may be notified that there now may be an intervention by a senator that wasn't on the paper scroll, here is a copy of an amendment, there will now be a vote by so and so.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Raymonde Saint-Germain, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur K. Wells : Kristopher Wells, du territoire visé par le Traité n^o 6, en Alberta.

Le sénateur Downe : Percy Downe, sénateur de Charlottetown.

Le président : Merci beaucoup à tous.

Honorables sénateurs, avant de m'attaquer à l'ordre du jour, j'aimerais confirmer que nous souhaitons continuer en séance publique, comme nous en avons l'habitude. J'aimerais demander l'accord du comité pour procéder de cette façon.

Sur ce, nous sommes saisis de l'ébauche de rapport du comité concernant le rôle des sénateurs indépendants ou non affiliés. Ce rapport vous a été distribué. Je sais qu'il y a eu des commentaires sur certains aspects. Ce que je propose, si vous êtes d'accord, c'est que nous examinions le rapport article par article pour voir s'il est approuvé dans sa forme actuelle.

Si cela vous convient, je vais commencer par l'introduction. Y a-t-il des commentaires sur l'introduction?

Il n'y en a pas. Prenons les notions et principes. Y a-t-il des commentaires à ce sujet?

Les enjeux soulevés par les sénateurs non affiliés. Avez-vous des commentaires à formuler sur l'égalité? L'accès à l'information? La participation aux travaux en Chambre? Les interventions législatives? La participation aux travaux des comités? Le rôle du Bureau du représentant du gouvernement au Sénat? Les pratiques exemplaires?

Le sénateur Downe : Oui, merci, monsieur le président. J'ai un amendement à proposer. J'en ai des copies dans les deux langues officielles à distribuer.

Essentiellement, ce qui me préoccupe, c'est qu'à notre époque, l'utilisation d'un plumitif papier n'est pas seulement dépassée, elle ne permet pas d'avoir accès à l'information assez vite. Avec la technologie actuelle à notre disposition, nous pourrions avoir accès à un plumitif en temps réel. Comme vous le savez, il y a quatre groupes différents au Sénat. Je ne sais pas trop ce que font les autres groupes, mais je peux parler au nom du Groupe des sénateurs canadiens, ou GSC. Nous avons un plumitif numérique depuis un an et demi, ce qui signifie que nous recevons des mises à jour constantes à mesure que les événements au Sénat évoluent au cours de la journée. Nous pourrions ainsi être avisés d'une intervention d'un sénateur qui ne figurait pas au plumitif,

I think all the members of the CSG find it extremely useful, and I think it would be of particular use to the non-aligned members. I think it would be helpful for all senators to have it. The technology is not that difficult and the staffing is not particularly onerous either, because in our case one person just follows along and inputs the information as it is received throughout the sitting.

I have my proposed amendment before you for consideration.

The Chair: Comments?

Senator Ringuette: I would like to support that based on the fact that the clerk assisting the Speaker is also the clerk that is at scroll in the morning. And that clerk always updates the Speaker on changes to the daily order. I agree that technically, it should be easy for the Chamber Operations and Procedure Office, or COPO — whomever they want to assign to manage this — to provide an updated version. Some days there might be no updates and some days there might be many. I think it would go a long way in regards to non-affiliated senators and each and every one of us. So I support this amendment.

Senator Saint-Germain: First, I want to thank Senator Downe for proposing this amendment and having it sent to us timely. I also support this amendment because I believe that it will also be beneficial to all senators. Even if we at the Independent Senators Group, or ISG, also have an updated scroll, sometimes there are last-minute changes that we are not even informed about. So I think it is very important.

That said — and I have discussed this with Senator Downe before submitting this — I would like to propose an amendment that would allow for this committee to receive and approve the formalized practice that COPO, in cooperation with the deputy leaders, would develop. It could read something like this, after the first paragraph: The committee requests that this formalized practice be submitted to the committee for its approval.

You can improve the English but that's the idea. Thank you.

Senator K. Wells: Thank you, Senator Downe, for your amendment. I also stopped at that second bullet. I guess my question with this amendment is whether COPO or GRO is better poised to keep the non-affiliated senators apprised. My understanding is that sometimes given the negotiated nature of changes to the chamber schedule, COPO might have a delay in

recevoir copie d'un amendement, apprendre qu'il y aura bientôt un vote sur ceci ou cela.

Je pense que tous les membres du Groupe des sénateurs canadiens le trouvent extrêmement utile et qu'il serait particulièrement utile aux membres non affiliés. Je pense qu'il serait utile que tous les sénateurs l'aient. La technologie utilisée n'est pas très complexe et ne nécessite pas énormément de ressources humaines non plus, car dans notre groupe, il n'y a qu'une personne qui suit ce qui se passe et saisit l'information au fur et à mesure qu'elle arrive pendant la séance.

Je sou mets donc mon amendement à votre examen.

Le président : Y a-t-il des commentaires?

La sénatrice Ringuette : J'aimerais appuyer cette proposition, étant donné que la greffière qui aide la Présidente est également celle qui s'occupe du plumitif le matin. Et cette greffière informe toujours la Présidente des changements apportés à l'ordre du jour. Je suis d'accord pour dire que, techniquement, il devrait être facile pour le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre, ou BPTC — peu importe à qui on veut en confier la gestion —, d'en fournir une version mise à jour. Il se peut qu'il n'y ait aucune mise à jour certaines journées et qu'il y en ait beaucoup d'autres jours. Je pense que cela aiderait grandement les sénateurs non affiliés et chacun d'entre nous. J'appuie donc cet amendement.

La sénatrice Saint-Germain : Tout d'abord, je tiens à remercier le sénateur Downe d'avoir proposé cet amendement et de nous l'avoir envoyé en temps opportun. J'appuie également cet amendement parce que je crois qu'il sera bénéfique pour tous les sénateurs. Même si nous, au Groupe des sénateurs indépendants, avons également un plumitif mis à jour, il y a parfois des changements de dernière minute dont nous ne sommes même pas informés. Je pense donc que c'est très important.

Cela dit — et j'en ai discuté avec le sénateur Downe au préalable —, j'aimerais proposer un amendement qui permettrait au comité d'examiner et d'approuver la pratique officielle que le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre élaborera en collaboration avec les leaders adjoints. Cela pourrait se lire comme suit, après le premier paragraphe : Le comité demande que la pratique officielle établie soit soumise au comité pour approbation.

On pourrait améliorer la formulation, mais c'est l'idée. Merci.

Le sénateur K. Wells : Merci de votre amendement, sénateur Downe. Je me suis également arrêté au deuxième point. Je suppose que ma question à ce sujet est celle de savoir si c'est le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre, BPTC, ou le Bureau du représentant du gouvernement, BRG, qui serait le mieux placé pour tenir les sénateurs non affiliés au courant. Je

being able to inform the non-affiliated senators about any last-minute changes or the heads-up we are looking for.

I would go maybe with GRO here in changing the wording. The wording I would have for that bullet is:

The committee strongly recommends that GRO and the office of the government leader in the Senate — and at times the office of the government leader in the Senate develop and present to the Senate a formalized practice to ensure all senators, including non-affiliated, receive timely.

Who is best positioned to do the work? Is it COPO? Is it GRO? If it is GRO, I would suggest a little change further down to add an additional best practice bullet that talks about COPO adding the links to the motions, which Senator Martin had identified, which was noted in the report at paragraph 26.

I'm sure that's clear as mud. But the core is: Is it GRO or COPO that is best positioned?

The Chair: If the committee would allow, I would like to comment on this. In my discussion with our staff they raised concerns about the role of COPO in servicing senators directly because of the non-political nature of their role and issues around will they have the information in a timely fashion to pass on. There are times when deputy leaders keep information amongst themselves and that sort of thing. And how procedurally it would happen and what kind of resources it would take.

I think there is a way to bridge, with the amendment Senator Saint-Germain has suggested and your comments, senator; what we would like is the scroll, which is chaired by GRO, to work with COPO and determine a process that can come back here for blessing if I can put it that way. In other words, I don't want to predict that it should be GRO or COPO or the scroll itself. There should be a mechanism that is sorted out at that table.

crois comprendre que parfois, compte tenu de la nature négociée des changements apportés à l'horaire du Sénat, le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre pourrait avoir du mal à informer rapidement les sénateurs non affiliés de tout changement de dernière minute ou des indications dont nous aurions besoin.

J'opterais donc peut-être pour modifier le libellé afin de confier cette responsabilité au BRG. Le libellé que je proposerais pour cet élément est le suivant :

Le comité recommande fortement que le Bureau du représentant du gouvernement au Sénat et le Bureau du leader du gouvernement au Sénat, — et parfois le Bureau du leader du gouvernement au Sénat — établissent et présentent au Sénat une pratique officielle pour s'assurer que tous les sénateurs, y compris ceux qui ne sont pas affiliés, reçoivent l'information en temps opportun.

Qui est le mieux placé pour faire ce travail? Est-ce le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre? Est-ce le Bureau du représentant du gouvernement au Sénat? S'il s'agit du BRG, je proposerais un petit changement un peu plus loin pour recommander une autre pratique exemplaire, soit l'ajout par le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre de liens vers les motions, comme la sénatrice Martin le demandait et comme c'est indiqué dans le rapport au paragraphe 26.

Je suis sûr que c'est clair comme de l'eau de roche. Mais l'essentiel, c'est de déterminer si c'est le BRG ou le BPTC qui est le mieux placé pour s'en occuper.

Le président : Si le comité me le permet, j'aimerais faire un commentaire à ce sujet. Quand j'en ai discuté avec notre personnel, les gens ont exprimé des préoccupations à l'idée que le Bureau de la procédure et des travaux des comités offre des services directement aux sénateurs en raison de la nature apolitique des fonctions de ce bureau et de la question de savoir s'il aura l'information à transmettre en temps opportun. Il arrive que les leaders adjoints gardent l'information entre eux, par exemple. Et comment cela se passerait-il sur le plan de la procédure et quel genre de ressources faudrait-il y affecter?

Je pense que l'amendement proposé par la sénatrice Saint-Germain et vos commentaires, sénateur, offriraient un bon compromis; ce que nous voulons, c'est avoir accès au plunitif, qui est préparé sous la direction du BRG, mais que celui-ci travaille avec le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre pour déterminer la façon de procéder, qui serait soumise à notre comité pour approbation, si je peux m'exprimer ainsi. Autrement dit, je ne veux pas prédéterminer s'il faudrait confier cette responsabilité au BRG ou au BPTC ou s'il vaudrait mieux simplement nommer le plunitif lui-même. Il devrait y avoir un mécanisme soumis à l'approbation de notre comité.

My bottom line is it will operationally be COPO, with their concerns being addressed and taken into account in that discussion.

It is just a suggestion for the committee to consider.

Senator Downe: I think both amendments have the right intent, which is to improve what I'm suggesting. I have no trouble following up with you, chair. You summarized it well.

At the end of the day, we want to have, in real time, information in front of all senators of what is about to happen in the Senate, not after it happens, changes that occur throughout the day, and everybody is equal in information. It doesn't matter if you are a member of the opposition or the ISG. Everybody will have the same information in real time.

Senator Saint-Germain's amendment of having the proposal come back to the whole committee is extremely helpful to that end. We can pick out any problems, whether it is GRO or COPO. I think we are all on the same page.

Senator D. M. Wells: Thank you, Senator Downe, for putting this forward. It is a good idea and the right thing to do. I also support Senator Saint-Germain's amendment to that.

I did a procedural seminar in Westminster last year, and I took one of the copies of their daily handout. I agree with a dynamic, electronic changing of things, because in our system, things change quickly. And it is important for all caucuses and the non-affiliated senators to know what is happening.

In their booklet, they had significantly more detail than we have, a rundown of who will be speaking and what they will be speaking on. Even in members' statements, it was listed what they would be speaking on. There was some knowledge. Sometimes we have a great interest in what our colleagues might speak about, and I thought that was a good thing. I brought it with me. I don't have it here, but I may give it to the clerk for some future consideration.

It also had listings of what the committees were going to be studying and that sort of thing. Of course, any senator can attend any committee. If we are going to consider something for the future, that might be more comprehensive than just chamber operation. That might be a good model to go by. I'll put that forward.

The Chair: Was it the House of Commons?

Dans les faits, c'est le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre qui s'en occupera, et ses préoccupations seront prises en compte dans la discussion.

Ce n'est qu'une suggestion à l'intention du comité.

Le sénateur Downe : Je pense que les deux amendements ont la bonne intention, qui est d'améliorer ce que je propose. Je n'ai aucun problème à vous suivre, monsieur le président. Vous avez bien résumé la situation.

Au bout du compte, nous voulons que tous les sénateurs soient informés en temps réel de ce qui s'en vient au Sénat, plutôt que de l'apprendre après coup, qu'ils soient informés des changements qui surviennent en cours de journée, et que tout le monde reçoive la même information. Peu importe que vous soyez membre de l'opposition ou du Groupe des sénateurs indépendants. Tout le monde aura les mêmes informations en temps réel.

L'amendement de la sénatrice Saint-Germain visant à renvoyer la proposition à l'ensemble du comité me semble extrêmement utile. Nous pourrions déceler les problèmes, qu'il s'agisse du Bureau du représentant du gouvernement au Sénat ou du Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre. Je pense que nous sommes tous sur la même longueur d'onde.

Le sénateur D. M. Wells : Merci, sénateur Downe, d'avoir présenté cette motion. C'est une bonne idée et c'est la bonne chose à faire. J'appuie également l'amendement de la sénatrice Saint-Germain.

J'ai participé à un séminaire sur la procédure à Westminster l'an dernier, et j'ai pris une copie de leur document de suivi quotidien. Je suis d'accord pour passer à une formule dynamique, en format électronique, parce que dans notre système, les choses changent vite. Et il est important que tous les caucus et les sénateurs non affiliés sachent ce qui se passe.

Ils avaient beaucoup plus de détails que nous dans leur cahier, dont la liste de toutes les personnes qui vont prendre la parole et sur quel sujet. Même pour les déclarations des députés, on pouvait savoir sur quoi ils allaient s'exprimer. Il y avait de l'information. Parfois, nous pouvons avoir un grand intérêt pour ce dont nos collègues vont parler, et je me disais que c'était une bonne chose. J'ai apporté ce document avec moi. Je ne l'ai pas ici, mais je pourrais le remettre à la greffière pour un examen ultérieur.

Il y avait aussi une liste des sujets que les comités allaient étudier et ce genre de choses. Bien sûr, n'importe quel sénateur peut assister à n'importe quel comité. Si nous voulons réfléchir à une nouvelle formule, ce pourrait être plus complet que les simples travaux de la Chambre. Ce pourrait être un bon modèle à suivre. C'est ce que je proposerais.

Le président : Était-ce à la Chambre des communes?

Senator D. M. Wells: It may have been the House of Commons.

The Chair: The House of Commons is more predictable. That's why I asked.

Senator D. M. Wells: It may be that, but it may be a model that our committee could consider.

With respect to Senator K. Wells' comment regarding the question of whether it is GRO or COPO, I'm in complete alignment, chair, with your comments that the GRO, a political body — as are the Conservatives a political body — and the natural dynamic of the chamber, motions can come up any time, and the GRO may not know if I'm going to provide a motion, and I may not want them to know. I think focusing all that through COPO, with the political involvement, as we do at scroll, would be the right path.

The Chair: Other comments?

Senator Ringuette: I agree with Senator Wells. I think that this communication piece should not be an item of partisanship or parties. It should be absolutely neutral.

There is already a process where COPO provides the scrolls, the Order Paper. I think the venue is best there.

If the committee wants a suggestion by COPO and the GRO, so be it, but I really don't feel that the GRO, as a political entity, should be the venue to provide that. It should be coming from a neutral organization, and I think COPO is the one to do it.

Senator Burey: I would also like to add my agreement and support for this wonderful amendment from Senator Downe. I also benefited from this being a new member of the CSG when I came. It certainly helped me to understand a little more what was going on.

I also support the additions to this amendment by Senator K. Wells and our esteemed Senator Saint-Germain.

At this point, I also wanted to thank the clerk and the committee for the tremendous amount of work that has been done in putting this forward.

Le sénateur D. M. Wells : C'était peut-être à la Chambre des communes.

Le président : La Chambre des communes est plus prévisible. C'est pourquoi je pose la question.

Le sénateur D. M. Wells : C'est peut-être cela, mais c'est un modèle que notre comité pourrait peut-être envisager.

En ce qui concerne le commentaire du sénateur K. Wells sur la question de savoir si c'est le BRG ou le BPTC qui devrait s'en occuper, je suis tout à fait d'accord, monsieur le président, avec vos commentaires selon lesquels le BRG est un organe politique — tout comme le groupe des conservateurs est un organe politique — et la dynamique naturelle de la Chambre est telle que des motions peuvent être présentées à tout moment. Le Bureau du représentant du gouvernement au Sénat ne sait pas forcément si je vais présenter une motion, et je ne veux peut-être pas qu'il le sache. Je pense qu'il serait préférable de confier cette tâche au Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre, avec le concours des groupes politiques, comme nous le faisons pour le plumitif.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires?

La sénatrice Ringuette : Je suis d'accord avec le sénateur Wells. Je pense que cette fonction de communication ne devrait pas relever de la partisanerie ou d'un parti. Elle devrait être absolument neutre.

Il existe déjà un processus selon lequel le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre produit le plumitif, le Feuilleton. Je pense que c'est le meilleur organe pour cela.

Si le comité souhaite que le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre et le Bureau du représentant du gouvernement lui fassent une proposition, soit, mais je ne pense vraiment pas que le Bureau du représentant du gouvernement, qui est une entité politique, soit le bon organe à qui confier cette responsabilité. Elle devrait incomber à une organisation neutre, et je pense que le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre est l'organe indiqué.

La sénatrice Burey : Je tiens à dire que j'appuie moi aussi cet excellent amendement du sénateur Downe. J'ai bénéficié du fait qu'il était un nouveau membre du Groupe des sénateurs canadiens à mon arrivée. Cela m'a certainement aidée à comprendre un peu mieux ce qui se passait.

J'appuie également les ajouts à cet amendement proposés par le sénateur K. Wells et notre estimée sénatrice Saint-Germain.

À ce stade, je tiens également à remercier la greffière et le comité de l'énorme travail accompli pour présenter cette proposition.

Also, from a larger perspective, when we focus or elevate what is happening to the margins, which would be the non-affiliated senators, it also impacts the whole. This is going to make it a much better process for any new senator coming in and is going to improve the functioning of the whole.

Thank you, my colleagues. I'm very privileged to be here.

Senator Downe: Senator D. M. Wells made an excellent suggestion. What he is saying is that we could have an enhanced scroll, which I had not thought of before. Basically, we are looking at the same document they probably looked at 25 years ago.

With the new capacity we have now to do it in real time, why can we not have a list of the Senators' Statements topics? We don't need the speech, just put the topic, such as "War Veterans" or the "CRA," and additional information could be added over time.

I'm glad Senator Wells passed that document on. We should take that into consideration as we have this evolve over the next number of months and years.

The Chair: You are not necessarily saying for this report?

Senator Downe: No, not for this report.

The Chair: But we'll come back to it.

Senator Downe: In Senator Saint-Germain's amendment, when they come back to us with what they are proposing, we could start long-range planning so we have additional information.

Senator Batters: I apologize; I was a little late, but I didn't think being 10 minutes late would get us to page 20 already. There are several things, even typographical errors, that I noticed in the first pages when I went through this, so maybe I can go through that with the clerk later so that we don't have a report with those kinds of issues in it.

I tried to watch the video as I was in the cab today, but, for some reason, the video wasn't working on the committee website.

Senator Downe's amendment, when I reviewed it yesterday, what I thought is that this seems like something that I personally think should be more of a government responsibility. The government, for the last 10 years, has wanted to have a more independent Senate. As a result, these types of things, having more non-affiliated senators, that sort of thing, is going to be a

De plus, d'un point de vue plus général, lorsqu'on porte attention à ce qui se passe en marge des grands groupes, c'est-à-dire parmi les sénateurs non affiliés, cela a une incidence sur l'ensemble. Cela va améliorer grandement le processus pour tout nouveau sénateur qui arrive et le fonctionnement de l'ensemble.

Merci, chers collègues. Je suis très privilégiée d'être ici.

Le sénateur Downe : La proposition du sénateur D. M. Wells est excellente. Ce qu'il dit, c'est que nous pourrions avoir un plumitif amélioré, ce à quoi je n'avais même pas pensé. Essentiellement, nous avons le même document que celui que nos prédécesseurs avaient probablement il y a 25 ans.

Compte tenu des outils qui existent maintenant pour avoir des mises à jour en temps réel, pourquoi ne pourrions-nous pas avoir une liste des sujets des déclarations de sénateurs? Nous n'avons pas besoin du discours en tant que tel, il suffirait d'inscrire le sujet, comme « les anciens combattants de guerre » ou « l'Agence du revenu du Canada », puis des renseignements supplémentaires pourraient s'ajouter au fil du temps.

Je suis heureux que le sénateur Wells nous transmette ce document. Nous devrions en tenir compte au fur et à mesure que la situation évoluera au cours des prochains mois et des prochaines années.

Le président : Vous ne dites pas nécessairement pour ce rapport?

Le sénateur Downe : Non, pas pour ce rapport.

Le président : Mais nous y reviendrons.

Le sénateur Downe : Conformément à l'amendement de la sénatrice Saint-Germain, quand ils nous reviendront avec ce qu'ils proposent, nous pourrions commencer à parler de planification à long terme, pour que des informations supplémentaires soient ajoutées au document.

La sénatrice Batters : Je m'excuse; je suis arrivée un peu en retard, mais je ne pensais pas qu'au bout de 10 minutes, nous en serions déjà à la page 20. Il y a plusieurs choses, dont des erreurs typographiques, que j'ai remarquées dans les premières pages lorsque j'ai parcouru le document, donc je pourrais peut-être les passer en revue avec la greffière plus tard afin que notre rapport ne contienne pas ce genre d'erreurs.

J'ai essayé de suivre la réunion en ligne depuis mon taxi aujourd'hui, mais, pour une raison quelconque, la vidéo ne fonctionnait pas sur le site Web du comité.

Lorsque j'ai examiné l'amendement du sénateur Downe hier, il m'a semblé que cela devrait relever davantage de la responsabilité du gouvernement. Depuis 10 ans, le gouvernement manifeste la volonté de favoriser un Sénat plus indépendant. Par conséquent, ce genre de choses est inévitable, il y aura plus de sénateurs non affiliés. Je pense que le gouvernement devrait

corollary of that. I think it should be something that the government has a greater responsibility for rather than putting it on deputy leaders of the other groups as much as them. Also, I personally do not think that we require having even more senator administrative staff for this purpose, to take on something that should be the government's responsibility. We have a Government Representative group right now that had, for the longest time, three members in it. Now it has five. That's quite a small number of senators, yet they get a sizable group budget of about \$1.5 million, \$1.7 million a year.

It is to everyone's benefit to have a Senate that works well, but at the same time, it is to the government's primary benefit to have a Senate that is passing their legislation and making things go through in quick fashion. That is not always the role of the opposition, so I think having all of these groups have some sort of a say on it.

There is another factor that I just learned about yesterday — and I'm not positive, maybe it was just someone mistaken — but I was talking to a senator yesterday in a different group. I asked him what different roles were in their group's leadership team. He told me in their group he wasn't sure what the deputy leader did because he voiced the view that a liaison role in their group was the role that handled scroll matters. I'm not sure if that's correct or not. Is it definitely the case that all the deputy leaders are the ones that have the responsibility for the scroll? I would have thought so, except when I had that conversation yesterday, I wasn't certain about that.

I think that, rather than putting it on to another administrative proceeding, probably then Senate Administration will tell us we need more staff to handle this and to have the deputy leaders of all the other groups have responsibility for it, I really think it is a primary function of the government. The Liberal government has set up the Senate in a certain way for their leadership team, and I think they should have more responsibility for that.

Senator Petitclerc: Thank you to everyone who made that report. I also want to support both amendments. Thank you for this, Senator Downe.

Also, I don't have a specific recommendation or ask, but I like the fact that on the amendment — it is a little detail — the changing of "suggest" to "request." I would like to see that tone even on the other bullet as well, "recommend" or "request." Maybe we can be a little more assertive in the tone when possible in that report. So that is more of a general comment just to take a position that we strongly feel that this needs to be addressed.

assumer une plus grande responsabilité à cet égard, plutôt que de la faire porter aux leaders adjoints des autres groupes autant qu'à lui. De plus, personnellement, je ne pense pas que nous ayons besoin d'engager encore plus de personnel administratif de sénateurs pour prendre en charge quelque chose qui devrait être de la responsabilité du gouvernement. Le Bureau du représentant du gouvernement a compté pendant très longtemps trois membres seulement. Il en compte maintenant cinq. C'est un très petit nombre de sénateurs, mais ils reçoivent un budget de groupe considérable d'environ 1,5 ou 1,7 million de dollars par année.

Il est dans l'intérêt de tous que le Sénat fonctionne bien, mais en même temps, il est avant tout dans l'intérêt du gouvernement que le Sénat adopte ses projets de loi et fasse avancer les choses rapidement. Ce n'est pas toujours le rôle de l'opposition, alors je pense que tous ces groupes doivent avoir leur mot à dire.

Il y a un autre facteur dont j'ai entendu parler hier en discutant avec un sénateur d'un autre groupe — et je ne suis pas certaine, peut-être qu'il se trompait. Je lui ai demandé quels étaient les différents rôles au sein de l'équipe de direction de son groupe. Il m'a dit ne pas être trop sûr de ce que le leader adjoint faisait exactement, car il a indiqué croire que c'est un agent de liaison qui s'occupait des questions relatives au plumeau. Je ne sais pas si c'est exact ou non. Est-il vrai que tous les leaders adjoints sont responsables du plumeau? J'ai toujours cru que c'était le cas, jusqu'à ce qu'on me dise le contraire hier. J'ai maintenant des doutes.

Je pense qu'au lieu de confier cela à une autre instance administrative, ce qui exigera encore plus de personnel, comme l'Administration du Sénat ne manquera pas de nous le faire savoir, en demandant aux leaders adjoints de tous les autres groupes d'en assumer la responsabilité, j'estime vraiment que c'est une fonction qui devrait surtout incomber au gouvernement. Le gouvernement libéral a organisé le Sénat d'une certaine façon pour son équipe de direction, et je pense qu'il devrait avoir plus de responsabilités à cet égard.

La sénatrice Petitclerc : Merci à tous ceux qui ont rédigé ce rapport. Je tiens également à appuyer les deux amendements. Merci, sénateur Downe.

Je n'ai pas de recommandation ou de demande précise, mais j'aime le fait que, dans l'amendement — et ce n'est qu'un détail —, on remplace « suggère » par « demande ». J'aimerais que le ton soit le même pour l'autre paragraphe où l'on pourrait « recommander » ou « demander ». Nous pourrions peut-être ainsi adopter un ton un peu plus ferme lorsque c'est possible dans ce rapport. Il s'agit de simplement faire valoir d'une manière générale que nous croyons fermement qu'il faut s'attaquer à ce problème.

The very simple one would be just on the point 66. Then the one that Senator Downe asked. Then the one under, in French it says “suggère,” so if we can maybe have something that is a little stronger, I would appreciate that.

A more substantive comment maybe. When we go to 56 — and we have it in different places as well in the report; I’m thankful for that — we have the proposal of the position of Senator Moreau that was reflecting what the non-affiliated senators talked about when it came to challenges being in committees.

[*Translation*]

There may be a more uniform approach, with ranges.

[*English*]

So he has a bit of a proposal that should be explored, in my view. I wonder if there is a way we use that part and somehow put it in a bit of a proposal or that we would like this to be explored as well.

I understand it is a bit substantive. But I feel that the way that the report puts it, we just put what Senator Moreau talked about, which is reflective of the concerns of the senators. But we don’t translate it into a proposal or an observation.

The Chair: I wonder if it would be helpful, to accommodate that point that you are making, under the best practices section to reference that paragraph and encourage elaboration.

Senator Petitclerc: Or exploration, that would be what I would like to see, yes.

The Chair: Is there broad agreement, colleagues? Okay. Now, we have had the broader conversation around the amendments of Senator Downe and the subamendment or the amendment to the amendment of Senator Saint-Germain with the comments of Senator Wells. It has had broad but not unanimous support. Do we want to have a formal vote on this or is there a broad consensus that the paragraph be included, as amended by the three senators involved?

Senator D. M. Wells: While I’m in agreement with the changes, I would rather not have a vote until I see the actual wording. I know that may delay us, but the delay would be to make it correct.

Il serait très simple de le faire au point 66. Il y a le changement que le sénateur Downe a proposé. Au point suivant, on indique que le comité « suggère ». Si nous pouvions avoir quelque chose d’un peu plus fort, je vous en serais reconnaissante.

J’aurais peut-être un commentaire touchant davantage une question de fond. Au point 56 — et c’est repris à différents endroits dans le rapport; je m’en réjouis —, nous avons une proposition du sénateur Moreau qui va dans le sens des réflexions des sénateurs non affiliés quant aux difficultés éprouvées dans les comités.

[*Français*]

Il y a peut-être une approche plus uniforme, avec des fourchettes.

[*Traduction*]

On peut donc y voir une proposition qui devrait être explorée davantage, à mon avis. Je me demande si on pourrait examiner le tout pour voir s’il y a une façon d’intégrer en quelque sorte cette proposition aux pratiques exemplaires.

Je comprends que cela peut toucher des enjeux plus fondamentaux, mais j’ai l’impression que, de la façon dont le rapport le présente, nous avons simplement inclus les commentaires du sénateur Moreau, qui sont le reflet des préoccupations des sénateurs, sans toutefois que cela se traduise par une proposition ou une observation en bonne et due forme.

Le président : Compte tenu de ce que vous venez de faire valoir, je me demande s’il ne serait pas utile de faire référence à ce paragraphe dans la section sur les pratiques exemplaires en veillant à préciser le tout.

La sénatrice Petitclerc : Ou tout au moins que l’on en explore la possibilité. C’est effectivement ce que j’aimerais voir.

Le président : Êtes-vous tous d’accord, chers collègues? D’accord. Nous avons eu une conversation plus générale sur les amendements du sénateur Downe et le sous-amendement ou l’amendement à l’amendement de la sénatrice Saint-Germain avec les commentaires du sénateur Wells. L’appui a été général, mais pas unanime. Voulons-nous mettre cette question officiellement aux voix ou y a-t-il un consensus assez large pour que le paragraphe soit inclus, tel que modifié par les trois sénateurs concernés?

Le sénateur D. M. Wells : Bien que je souscrive aux changements proposés, je préférerais ne pas tenir de vote tant que je n’aurai pas vu le libellé modifié. Je sais que cela pourrait nous retarder, mais ce serait pour nous assurer que tout est en ordre.

Senator Saint-Germain: Chair, if I may, paragraph 56 and Senator Moreau's views, is an opinion but it needs to be further thought about. So if we make it a proposal, I would have some nuance and explore the interests and possibilities because we don't know what it is.

The Chair: Yes.

Senator Saint-Germain: I see downsides and upsides so we need to further study that.

The Chair: I think the word "explore" would be the appropriate word to add.

Senator Busson: I support what is being said. I think as we move forward, we need to keep our eye on what we are actually trying to fix here. I think the amendments do that. I support your suggestion around having the experts decide how that might happen. I'm not sure if it is helpful but I was interested to hear what Senator D. M. Wells had to say about Senators' Statements. Perhaps if we added the word "statements" to the amendment that was proposed by Senator Downe, we put information on statements, debates, votes, bills, and whatever, be more consistently explored. That might invite a solution to that issue as well, about being able to know what the statements might contain as we move forward. Just a small suggestion.

I also want to exploit Senator Burey's sentiment around the great analysis done of this very difficult and complex topic by our staff and thank them for that.

The Chair: What I would suggest to accommodate Senator Wells' suggestion, if it is agreeable, is that I would work with the staff so that we have circulated the amendment later this week. This is the Senate, after all; a week is not lost if it is a way of finding a broader consensus. We could come back to this next week to confirm and formally adopt the report if that's agreeable. Perhaps at that point, the suggestions that Senator Batters has made with respect to some of the language can be incorporated as well.

Senator D. M. Wells: I'm not suggesting we add this right now or during this discussion about what the report should look like. However, the topic of Senators' Statements has been brought up a couple of times. For me, that seems like an easy one. I know it may not be for others, but it seems like an easy one. Also, there is the question of what committees are studying. Unless I'm highly engaged in something that a committee on

La sénatrice Saint-Germain : Monsieur le président, si vous me le permettez, le paragraphe 56 reprend le point de vue exprimé par le sénateur Moreau. Comme il s'agit d'une simple opinion, nous devons y réfléchir davantage. Donc, si nous en faisons une proposition, j'aurais des nuances à apporter et j'essaierais de voir quels sont les intérêts de chacun et les possibilités que cela présente, parce que nous ne savons pas de quoi il s'agit exactement.

Le président : Oui.

La sénatrice Saint-Germain : J'y vois des avantages et des inconvénients, et nous devons donc étudier la question plus en profondeur.

Le président : Je pense que « explorer » serait le mot approprié à ajouter.

La sénatrice Busson : J'abonde dans le sens de ce qui a été dit. Je pense qu'à mesure que nous progressons, nous ne devons pas perdre de vue ce que nous essayons réellement de corriger ici. J'estime que c'est ce que font les amendements. J'appuie votre suggestion de laisser les experts décider de la façon dont cela pourrait se faire. Je ne sais pas si c'est utile, mais j'ai trouvé intéressant d'entendre ce que le sénateur D. M. Wells avait à dire au sujet des déclarations de sénateurs. Peut-être que si nous ajoutions le mot « déclarations » à l'amendement proposé par le sénateur Downe, nous pourrions faire en sorte que l'information sur les déclarations, les débats, les votes, les projets de loi et tout le reste soit examinée de façon plus cohérente. Cela pourrait également contribuer à trouver une solution à ce problème, pour que nous puissions savoir ce que les déclarations pourraient contenir à l'avenir. Ce n'est qu'une petite suggestion.

Je tiens également à reprendre à mon compte le point de vue exprimé par la sénatrice Burey au sujet de l'excellente analyse que notre personnel a faite de ce sujet très difficile et complexe, et je l'en remercie.

Le président : Pour donner suite à la suggestion du sénateur Wells, si cela vous convient, je proposerais de travailler avec le personnel pour que l'amendement puisse être distribué d'ici à la fin de la semaine. Après tout, nous sommes au Sénat; une semaine n'est pas perdue si c'est une façon de parvenir à un consensus plus large. Nous pourrions y revenir la semaine prochaine pour confirmer le tout et adopter officiellement le rapport, si cela convient à tout le monde. Peut-être pourrions-nous en profiter pour intégrer les corrections suggérées par la sénatrice Batters quant au libellé.

Le sénateur D. M. Wells : Je ne propose pas que nous ajoutions cela maintenant ou au cours des discussions sur la forme que prendra le rapport. Cependant, la question des déclarations de sénateurs a été soulevée à quelques reprises. Je sais que ce n'est pas nécessairement le cas pour tout le monde, mais c'est une situation qui me semble facile à régler. Il y a aussi la question des sujets d'étude des comités. Si un comité au sein

which I do not sit is published somewhere and I can go find it. In the old days when I came here, which are actually the old days, there would be a post on the elevator in Centre Block and you would see what committees are studying. Of course, when we moved, there was no post, there was no elevator. So I found that helpful because you would be in the elevator daily and you would have a look at the post.

This suggestion of what the committees are studying doesn't seem to be controversial. If the committee would agree, I would like to add that to our consideration as well. And maybe take my comments here as not necessarily testimony but additions to what other witnesses contributed.

Senator Downe: I think Senator Wells' comments and his experience in the U.K. when he was at the session has intrigued us all. I think the first step will be trying to get the current scroll on a digital basis so everyone has it, particularly the non-aligned. Then let's do an enhanced scroll that's different than it has been for 25 years for the very reasons that Senator D. M. Wells has outlined. I think there's a real appetite for the second part. I know I'm certainly interested in it.

The Chair: Are you okay with that, senator?

Senator D. M. Wells: I would agree with that.

The Chair: Senator Ringuette, did you have your hand up?

Senator Ringuette: No, just to say that I support this.

The Chair: Are there any other comments with respect to paragraph 66?

Senator Ringuette: I have two different items on two different bullets. The third bullet from the bottom says, "The committee acknowledges that recognized groups and parties may have a flexible level of affiliation as each group and party" — this doesn't bring anything, and it is not part of the Senate Rules, I'm sorry to say, how the different groups or parties have "admission structure." This is absolutely not relevant to the study that we were mandated to do. I believe that we should remove this.

The Chair: And your second one?

Senator Ringuette: The second one is the last bullet, which says, "The committee believes that groups and parties have, where applicable, an obligation to accommodate non-affiliated senators." That is extremely strong. I believe that, from my perspective, the different groups and parties have made efforts to

duquel je ne siège pas traite d'un enjeu qui m'intéresse au plus haut point, ce sera publié quelque part et je pourrai le trouver. Lorsque je suis arrivé ici, et on peut vraiment parler du bon vieux temps, on affichait près de l'ascenseur de l'édifice du Centre les sujets à l'étude par les différents comités. Il va de soi que nous avons déménagé depuis et qu'il n'y a pas plus d'ascenseurs et plus d'affichage non plus. Je trouvais cela utile, car on pouvait y jeter un coup d'œil tous les jours en prenant l'ascenseur.

Cette suggestion sur les thèmes à l'étude par les comités ne me semble pas controversée. Si mes collègues sont d'accord, j'aimerais ajouter cela à notre examen également. Mes commentaires ne doivent pas nécessairement être considérés comme un témoignage, mais comme des ajouts à ce que différents témoins nous ont dit.

Le sénateur Downe : Je pense que les commentaires du sénateur Wells et sa participation à ce séminaire au Royaume-Uni nous ont tous intrigués. Je crois que la première étape consistera à essayer de transférer le plumeau actuel sur une base numérique afin qu'il soit accessible à tous, et en particulier aux sénateurs non affiliés. Alors, le moment est venu de nous doter d'une version améliorée de ce plumeau par rapport à ce qu'il a été depuis 25 ans, et ce, pour les raisons mêmes que le sénateur D. M. Wells a évoquées. J'estime que la seconde partie de sa proposition est vraiment digne d'intérêt.

Le président : Est-ce que cela vous convient, sénateur Wells?

Le sénateur D. M. Wells : Je suis d'accord.

Le président : Sénatrice Ringuette, aviez-vous levé la main?

La sénatrice Ringuette : Je voulais juste dire que je suis en faveur.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires au sujet du point 66?

La sénatrice Ringuette : J'ai deux observations portant sur deux paragraphes distincts. Le troisième point à partir du bas commence comme suit : «Le comité reconnaît que les groupes et partis reconnus peuvent avoir des degrés d'affiliation variables... » — cela n'apporte rien, et je suis désolée de devoir vous rappeler que le *Règlement du Sénat* ne dicte pas les modalités d'adhésion des différents groupes ou partis. Cela n'a absolument rien à voir avec l'étude que nous avons été chargés de faire. Je crois donc que nous devrions supprimer cette disposition.

Le président : Et votre deuxième commentaire?

La sénatrice Ringuette : Cela concerne le dernier paragraphe, qui se lit comme suit : « Le comité est d'avis que les partis et les groupes ont le devoir de tenir compte des besoins des sénateurs non affiliés dans la mesure du possible... » C'est extrêmement coercitif. Je crois pour ma part que les différents

accommodate. If the general consensus within our committee is to foster greater communication with non-affiliated senators, I would say, “The committee believes that the groups and parties should accommodate non-affiliated senators.” I think it is our view, but it is not, as it is saying here an obligation. We’re not in the position, as the Rules Committee, to create an obligation on groups and parties. I would say that “groups and parties should accommodate.” I think that’s a friendly way of doing it. Those are my two comments.

The Chair: Let’s take them separately, if I could. On the first, is there broad agreement to remove that paragraph?

Senator Batters: Actually, that was something that one of the international witnesses — I can’t recall which one. I’m not sure if it was from the House of Lords or the French Senate — said that is quite a common practice. They brought that up specifically as something that could be.

Certainly with our groups, I think it’s reasonable to say that we do have flexible levels of affiliation within the different groups. One of the international witness’ point is that perhaps non-affiliated senators could be accommodated in those kinds of ways, and perhaps they have a certain level of affiliation with a group in order to accommodate certain rights that they would receive for belonging to that group but then not other things. That’s a reasonable thing to include, especially because we don’t have a lot anywhere in this report noted about different things that we learned from the international witnesses, and I think that was a valuable point that they brought up.

Senator Yussuff: More on the last bullet, we have a bit of history here with senators who have been part of a group and then not part of a group. The notion of accommodating them in regards to committees and what have you is always going to be problematic in the context of history. We need to be realistic about that. It is not an obligation nor is it — we might consider it. But the reality is, we should recognize, at least for the time I have been here, most of the people now sitting as independent senators at one time were part of groups and have chosen to leave those groups. Sometimes groups will reflect on what their politics are in regard to accommodation of others.

I think we need to be honest with ourselves and not put language that is going to create tension. If you put in the Rules, you are going to do the following. If you are not obliging that accommodation to happen, how do you respond to that? Without

groupes et partis ont déjà fait des efforts pour tenir compte des besoins de chacun. Si le consensus au sein de notre comité est de favoriser une meilleure communication avec les sénateurs non affiliés, nous devrions plutôt écrire : « Le comité croit que les groupes et les partis devraient tenir compte des besoins des sénateurs non affiliés. » Je pense que c’est notre façon de voir les choses, mais elle n’est pas reflétée dans le libellé proposé où il est question d’une obligation. Le Comité du Règlement n’est pas habilité à imposer quelque obligation que ce soit aux groupes et aux partis. Il faudrait donc écrire que « les groupes et les partis devraient tenir compte des besoins... ». Je pense que c’est une manière plus conviviale de faire les choses. C’était mes deux commentaires.

Le président : Examinons-les séparément, si vous me le permettez. Dans le premier cas, y a-t-il un accord général pour que l’on supprime ce paragraphe?

La sénatrice Batters : En fait, c’est une pratique assez courante, selon ce que nous a dit l’un des témoins de l’étranger — je ne me souviens plus si c’était à la Chambre des lords ou au Sénat français. On nous a bel et bien indiqué que c’était chose possible.

Par ailleurs, je pense qu’il est raisonnable de dire que les degrés d’affiliation peuvent varier d’un groupe à l’autre. Ce témoin comparaisant depuis l’étranger a notamment fait valoir que l’on pourrait peut-être tenir compte des besoins des sénateurs non affiliés de cette façon, c’est-à-dire qu’un certain degré d’affiliation avec un groupe leur permettrait de bénéficier d’une partie des droits découlant de l’appartenance à ce groupe, mais pas de la totalité. Il serait raisonnable d’inclure une telle disposition, d’autant plus que nous n’avons guère fait état dans ce rapport des différentes contributions de nos témoins de l’étranger, et je pense que c’est un point important qu’ils ont soulevé.

Le sénateur Yussuff : En ce qui concerne le dernier paragraphe, nous avons vu au fil des ans des sénateurs qui ont fait partie d’un groupe, puis qui sont devenus indépendants. L’idée de les accueillir au sein des comités avec toutes les modalités qui s’ensuivent sera toujours problématique dans ce contexte historique. Nous devons être réalistes à ce sujet. Ce n’est pas une obligation, mais quelque chose que nous pourrions envisager. Nous devrions reconnaître le fait que, du moins depuis que je suis ici, la plupart des personnes qui siègent maintenant en tant que sénateurs indépendants ont fait partie d’un groupe à un moment donné et ont choisi de quitter ce groupe. Parfois, les groupes réfléchissent à leurs politiques quant aux dispositions à prendre pour faciliter la tâche à d’autres sénateurs.

Je pense que nous devons être honnêtes avec nous-mêmes et ne pas utiliser un libellé qui créera des tensions. Si vous intégrez cela au Règlement, vous en faites une obligation et vous devez déterminer les mesures à prendre si l’on ne fait pas le nécessaire

creating unnecessary tension down the road, we should do this with eyes open going forward. That's my only suggestion.

The Chair: Do you support the change that is being proposed?

Senator Yussuff: Yes.

Senator K. Wells: Certainly, I support what Senator Batters has said on the third bullet there. I think we do want to include what we have heard and lift that out. That is important.

In the overall scheme too, it is important to remember that we are making best practice suggestions; we're not making recommendations. The language is what the language is. These are not "thou shalt." These are things to consider with what we've heard and that we have chosen to lift out and make evident.

The last bullet simply as well, "the committee believes that groups and parties, where practicable, work to accommodate," I don't think we need to hash out the language too much rather than obligation. I understand that obligation can convey maybe something different to different people. The point is, we're saying that we consider these best practices. This would be the appropriate group to consider these best practices. At the end of the day, if they do them or not, it will be their choice, and that issue could come back to the committee down the road.

The Chair: So are you supporting the change to "should" rather than "where practicable" and "obligation"?

Senator K. Wells: I do support that. "Should" or "work," whatever language we use without losing the intent of the bullet. As well, keeping the third bullet is important.

Senator Petitclerc: In terms of the first bullet, I also agree with Senator Ringuette. We did hear it, I remember as well, but I don't see the relevance, especially in this section, because it is not directly linked to what we are trying to tackle. I wouldn't object to not having that bullet at all or maybe to mention it somewhere else in the report, if we want to. I understand your point.

For the last bullet, I just want to point out, perhaps it is a nuance.

à ce chapitre. Sans créer de tension inutile à l'avenir, nous devrions faire cela en étant bien conscients de ce qui nous attend. C'est ma seule suggestion.

Le président : Appuyez-vous le changement proposé?

Le sénateur Yussuff : Oui.

Le sénateur K. Wells : Je souscris totalement aux observations de la sénatrice Batters au sujet de ce troisième paragraphe. Je pense que nous voulons tenir compte de ce que nous avons entendu et le supprimer. C'est important.

Dans une perspective plus générale, il est important de se rappeler que nous suggérons des pratiques exemplaires; nous ne formulons pas de recommandations. Le libellé est important. Il ne s'agit pas ici d'énoncer des commandements. Ce sont des choses à prendre en considération à la lumière de ce que nous avons entendu et compte tenu de ce que nous avons choisi de mettre de l'avant.

Le dernier point devrait simplement indiquer que : « le comité est d'avis que les partis et les groupes devraient chercher à tenir compte des besoins des sénateurs non affiliés, dans la mesure du possible... ». Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de trop insister sur le libellé pour en faire une obligation. Je suis conscient que chacun peut interpréter une telle obligation à sa manière. Nous voulons seulement proposer ce que nous considérons être des pratiques exemplaires, car nous sommes le comité le mieux habilité à trancher en la matière. Au bout du compte, ce sera à eux de déterminer s'ils vont de l'avant ou non avec ces propositions, et cette question pourrait revenir un jour devant le comité.

Le président : Êtes-vous en faveur de remplacer « dans la mesure du possible » et « obligation » par « devrait »?

Le sénateur K. Wells : Je suis d'accord. On pourrait utiliser « devrait » ou « s'emploierait à », peu importe le libellé, pour autant que nous gardions à l'esprit l'intention exprimée dans ce paragraphe. De plus, il est important de conserver le troisième point.

La sénatrice Petitclerc : En ce qui concerne le premier paragraphe, je suis également d'accord avec la sénatrice Ringuette. Je me souviens moi aussi que nous avons entendu des témoignages en ce sens, mais je n'en vois pas la pertinence, surtout dans cette section, parce que cela n'est pas directement lié à ce que nous essayons de faire. Je ne m'opposerais pas à ce que ce paragraphe soit carrément supprimé ou peut-être à ce qu'il soit déplacé ailleurs dans le rapport, si nous le voulons. Je comprends votre point de vue.

Pour ce qui est du dernier paragraphe, je tiens simplement à souligner une chose, et il s'agit peut-être d'une simple nuance.

[Translation]

The French states that “*les groupes ont le devoir*” . . .

[English]

In English, it says it is an obligation. Maybe an obligation is more of a duty. Maybe the answer would be to have more like French and say “have a duty.” I do like the idea that we keep something strong there because what we heard is that it works when everybody is co-operative and they want to compromise or help and be collegial. So I would worry about not having that language — because of who we are and the practice, but also the *Rules of the Senate*, we have a duty to make sure. And I don’t like the wording “need” in French. It is a responsibility and a right of the senators and not a need, in my view. I would keep something like “duty” more than “should.”

Senator Burey: Thank you, Senator Ringuette, for your suggestions.

I’m going to start with the third bullet from the bottom. I would refer back to our concepts and principles on page 9 where it talks about the principle of equality, substantive or otherwise. You can read it. I think the third bullet from the bottom speaks to that and operationalizes that concept, which is what I am thinking that your best practices are trying to do — operationalize what you outlined in your principles and concepts. I saw that as the operation, so I would leave it in. That’s the end of that one.

For the last recommendation, I would agree that words such as “should” or “work towards” would be better to state what we discussed.

Thank you, chair.

The Chair: Thank you.

Senator Batters: Thank you. With respect to Senator Petitclerc’s comment about potentially using the word “duty” as opposed to “obligations,” I would see those two words as synonyms and I’m not sure how that makes it any less onerous.

Senator Ringuette: This would be my final comment on the two elements I have highlighted.

In regard to the third bullet from the end, we only heard this from people outside the Senate. We had testimony from all the leaders in the Senate and none of them have highlighted this issue. As a matter of fact, not even the current non-affiliated senators have highlighted that issue of the flexibility of

[Français]

En français, on dit que « les groupes ont le devoir »...

[Traduction]

En anglais, on dit que c’est une obligation. Il est possible que ce soit davantage un devoir qu’une obligation. La solution serait peut-être d’utiliser en anglais le terme « duty » pour montrer que c’est d’un devoir qu’il s’agit. J’aime l’idée que nous conservions quelque chose de ferme, car ce que nous avons entendu, c’est que tout cela fonctionne lorsque tout le monde se montre coopératif et disposé à faire des compromis dans un esprit de collégialité. Compte tenu de qui nous sommes et de la pratique, mais aussi du *Règlement du Sénat*, je m’inquiétera donc de ne pas avoir ce libellé indiquant que nous avons le devoir de nous en assurer. Et je n’aime pas que l’on parle de « besoins » en français. C’est une responsabilité et un droit des sénateurs et non des besoins, à mon avis. Je conserverais donc un libellé faisant référence à un « devoir », plutôt que d’utiliser « devrait ».

La sénatrice Burey : Merci, sénatrice Ringuette, de vos suggestions.

Je vais commencer par le troisième paragraphe à partir de la fin. Je vous renvoie à nos notions et principes, à la page 9, où il est question du principe de l’égalité, de forme ou de fond. Je vous invite à le lire. Je pense que le troisième paragraphe à partir de la fin reprend ce principe en vue de le rendre opérationnel, et j’estime que c’est exactement ce qu’il faut chercher à faire en proposant des pratiques exemplaires. On veut mettre en œuvre les notions et les principes qui ont été énoncés. Comme je considère que cela permet de concrétiser le tout, je n’y toucherais pas.

En ce qui concerne la dernière recommandation, je conviens que des termes comme « devrait » ou « chercher à » seraient préférables pour exprimer ce dont nous avons discuté.

Merci, monsieur le président.

Le président : Merci.

La sénatrice Batters : Merci. En ce qui concerne le commentaire de la sénatrice Petitclerc sur l’utilisation possible du mot « devoir » par opposition à « obligation », je considérerais ces deux mots comme des synonymes et je ne sais pas en quoi cela rend l’exigence moins lourde.

La sénatrice Ringuette : Ce sera mon dernier commentaire sur les deux éléments que j’ai soulignés.

Pour ce qui est du troisième paragraphe à partir de la fin, c’est ce que nous ont dit des témoins de l’extérieur du Sénat. Nous avons entendu le témoignage de tous les leaders au Sénat, et aucun d’entre eux n’a souligné cet enjeu. En fait, même les sénateurs non affiliés actuels n’ont pas relevé la question de la

membership in a group. I reiterate that this has nothing to do with the best practice that we want to highly suggest.

With regard to the last bullet, and with all respect to Senator Petitclerc, I remain with the fact that the wording should be that the committee believes that groups and parties should accommodate non-affiliated senators because it is a tradition in the Senate — a highly valued tradition in the Senate — to be collegial with everyone.

Thank you, chair.

The Chair: Colleagues, can I make a suggestion and we can proceed how we see fit? If there is a way in which to soften the third bullet from the bottom by simply saying, “The committee acknowledges that, in some other parliaments, recognized groups and parties may have flexible . . .” In other words, tie it to what we have heard without imposing it on what we do but putting it in the minds of potential best practices. Otherwise, we can just decide collectively whether we put it in or out. That’s just one opportunity to bridge.

Senator Saint-Germain: I thought that I would stop short of stating this but I think that I must state that this is a very sensitive paragraph. When we say that, “recognized groups and parties may have flexible levels of affiliation to admit senators,” this is the elephant in the room. It was not said, even by the witnesses, that some non-affiliated senators could not be admitted by any of the caucuses or groups. I think it is very sensitive. I would support deleting this paragraph.

The Chair: I think we’re going to have to put this to a vote, whether to include or delete this paragraph. Is that agreeable?

Senator Saint-Germain: Yes.

Senator D. M. Wells: To be clear, that’s the paragraph that begins, “This committee acknowledges”?

The Chair: Yes. Because we have had clear divisions. I think the only way of clearing that up for this report is to vote on it. Is that agreeable?

Clerk, would you do a roll call? .

Senator Batters: When you say, “in or out,” we are not voting yes or no?

The Chair: “Yes” would be to include it as it is drafted; “no” would be to exclude it.

flexibilité dans la composition d’un groupe. Je répète que cela n’a rien à voir avec la pratique exemplaire que nous voulons fortement suggérer.

En ce qui concerne le dernier point, et avec tout le respect que je dois à la sénatrice Petitclerc, je maintiens que le libellé devrait indiquer que le comité croit que les groupes et les partis devraient faciliter les choses aux sénateurs non affiliés parce que c’est une tradition très valorisée au Sénat de faire preuve de collégialité avec tout le monde.

Merci, monsieur le président.

Le président : Chers collègues, puis-je faire une suggestion après quoi nous pourrions procéder comme bon nous semble? S’il y a moyen d’adoucir le troisième paragraphe à partir de la fin en disant simplement : « Le comité reconnaît que, dans d’autres parlements, les groupes et les partis reconnus peuvent faire preuve de souplesse... » Autrement dit, il faut lier cela à ce que nous avons entendu sans l’imposer à qui que ce soit, si ce n’est de l’envisager dans le cadre de nos pratiques exemplaires en sachant que nous pouvons simplement décider collectivement si nous l’incluons ou non. Ce n’est là qu’une occasion de faire le pont.

La sénatrice Saint-Germain : Je ne pensais pas le mentionner, mais je pense devoir dire que c’est un paragraphe très délicat. Lorsque nous disons que « les groupes et partis reconnus peuvent avoir des degrés d’affiliation variable pour leurs règles d’adhésion », c’est l’éléphant dans la pièce. Il n’a pas été dit, même pas par les témoins, que des sénateurs non affiliés ne pouvaient pas être admis dans les caucus ou les groupes. Je pense que c’est très délicat. Je serais d’accord pour supprimer ce paragraphe.

Le président : Je pense que nous allons devoir tenir un vote, pour inclure ou supprimer ce paragraphe. Êtes-vous d’accord?

La sénatrice Saint-Germain : Oui.

Le sénateur D. M. Wells : Soyons clairs : c’est le paragraphe qui commence par « Le comité reconnaît », n’est-ce pas?

Le président : Oui, car nous avons manifestement des avis divergents. Je pense que le seul moyen de régler la question est de tenir un vote. Êtes-vous d’accord?

Madame la greffière, pouvez-vous faire un vote par appel nominal?

La sénatrice Batters : Lorsque vous parlez de l’inclure ou de le supprimer, vous ne parlez pas de voter oui ou non, n’est-ce pas?

Le président : Voter « oui » inclurait le libellé actuel du paragraphe; « non » l’exclurait.

Senator Batters: Okay.

Céline Ethier, Clerk of the Committee: The Honourable Senator Harder?

Senator Harder: Abstain.

Ms. Ethier: The Honourable Senator Batters?

Senator Batters: Yes.

Ms. Ethier: The Honourable Senator Burey?

Senator Burey: Yes.

Ms. Ethier: The Honourable Senator Busson?

Senator Busson: Yes to exclude it. No, sorry.

The Chair: Yes to include.

Senator Busson: No to exclude.

Ms. Ethier: So no.

The Honourable Senator Downe?

Senator Downe: No.

Ms. Ethier: The Honourable Senator Petitclerc?

Senator Petitclerc: No.

Ms. Ethier: The Honourable Senator Ringuette?

Senator Ringuette: No.

Ms. Ethier: The Honourable Senator Surette?

Senator Surette: No.

Ms. Ethier: The Honourable Senator D. M. Wells?

Senator D. M. Wells: No.

Ms. Ethier: The Honourable Senator K. Wells?

Senator K. Wells: Yes.

Ms. Ethier: The Honourable Senator White?

Senator White: Yes.

Ms. Ethier: The Honourable Senator Yussuff?

Senator Yussuff: No

Ms. Ethier: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: No.

Ms. Ethier: Four yeas; eight nays; one abstention.

La sénatrice Batters : D'accord.

Céline Ethier, greffière du comité : L'honorable sénateur Harder?

Le sénateur Harder : Je m'abstiens.

Mme Ethier : L'honorable sénatrice Batters?

La sénatrice Batters : Oui.

Mme Ethier : L'honorable sénatrice Burey?

La sénatrice Burey : Oui.

Mme Ethier : L'honorable sénatrice Busson?

La sénatrice Busson : Oui pour l'exclure. Non, désolée.

Le président : Oui pour l'inclure.

La sénatrice Busson : Non pour l'exclure.

Mme Ethier : Donc, non.

L'honorable sénateur Downe?

Le sénateur Downe : Non.

Mme Ethier : L'honorable sénatrice Petitclerc?

La sénatrice Petitclerc : Non.

Mme Ethier : L'honorable sénatrice Ringuette?

La sénatrice Ringuette : Non.

Mme Ethier : L'honorable sénatrice Surette?

Le sénateur Surette : Non.

Mme Ethier : L'honorable sénateur D. M. Wells?

Le sénateur D. M. Wells : Non.

Mme Ethier : L'honorable sénateur K. Wells?

Le sénateur K. Wells : Oui.

Mme Ethier : L'honorable sénatrice White?

La sénatrice White : Oui.

Mme Ethier : L'honorable sénateur Yussuff?

Le sénateur Yussuff : Non.

Mme Ethier : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Non.

Mme Ethier : Quatre oui; huit non; une abstention.

The Chair: We will exclude it from the next draft.

With respect to the last paragraph, is it agreeable to adopt the suggestion of Senator Ringuette that we delete “have where practicable an obligation to,” replace that with “should”? Agreed? Okay.

Colleagues, I think that’s as far as we can go with this today.

Senator Batters: I’m not going to go back. There is one part that I wanted to go back to, if I could, and that’s paragraph 35. That’s because in that one, it is talking about the predictable opportunities for non-affiliated senators to participate in committee business. It says the committee acknowledges that securing speaking time is a broader challenge shared across the Senate and among members of all recognized groups and parties.

I don’t think any Conservative senators said that. I certainly don’t agree with that. Instead of saying, “The committee acknowledges,” I would suggest to instead say, “Some committee members stated,” and then footnote it, as has been the case on many occasions throughout this report where witnesses said something. I do recall a few senators saying that. I particularly recall Senator Judy White said that at one point during the committee.

I don’t necessarily agree with that being an acknowledgement, that the committee acknowledges that it is a problem. I think that that would be a more effective way to do it. There isn’t any footnoting as to who said that. It is just a broad statement.

The Chair: Comments?

Could I ask the clerk whether you could come back next week with a reference to the evidence that we heard and the paragraph —

Senator Batters: That would normally be something that the library analysts would get for us.

The Chair: Yes, but for the next draft to —

Senator Batters: Yes. I recall Senator Judy White saying it. Perhaps, for the next draft, that could be included, instead of saying, “The committee acknowledges,” it could say, “Some committee members stated.” Then there could be a footnote with that in there. Yes, I don’t think it should say, “All recognized groups.”

The Chair: Is that agreeable? Okay.

Le président : Nous allons exclure le paragraphe dans la prochaine ébauche.

Pour ce qui est du dernier paragraphe, êtes-vous d’accord pour adopter la suggestion de la sénatrice Ringuette, qui consiste à remplacer « ont le devoir [...] dans la mesure du possible » par « devraient »? D’accord? Bien.

Chers collègues, je pense que nous ne pouvons pas aller plus loin aujourd’hui.

La sénatrice Batters : Je ne vais pas revenir en arrière. Il y a toutefois un passage auquel je voulais revenir, si possible : le paragraphe 35. C’est parce qu’il mentionne les occasions prévisibles permettant aux sénateurs non affiliés de participer aux travaux du comité. Il est écrit que le comité reconnaît que l’obtention de temps de parole constitue un défi plus large qui est commun à l’ensemble du Sénat ainsi qu’aux membres de tous les groupes et partis reconnus.

Je ne pense pas qu’un seul sénateur conservateur ait dit cela. Je ne suis certainement pas d’accord. Plutôt que de dire « le comité reconnaît », je proposerais plutôt d’écrire « des membres du comité ont affirmé », puis d’ajouter une note de bas de page, comme nous l’avons fait à maintes reprises dans ce rapport lorsque des témoins ont dit quelque chose. Je me souviens que c’est ce que quelques sénateurs ont dit. Je me souviens plus particulièrement que c’est ce que la sénatrice Judy White a dit à un moment donné pendant les délibérations du comité.

Je ne suis pas nécessairement d’accord pour le reconnaître, pour que le comité reconnaisse que c’est un problème. Je pense donc que ce serait une façon plus efficace de procéder. Aucune note de bas de page n’indique qui a dit cela. C’est tout simplement un énoncé général.

Le président : Y a-t-il des commentaires?

Puis-je demander à la greffière de nous présenter la semaine prochaine une référence aux témoignages que nous avons entendus et le paragraphe...

La sénatrice Batters : Ce serait normalement quelque chose que les analystes de la Bibliothèque du Parlement obtiendraient pour nous.

Le président : Oui, mais pour que la prochaine ébauche...

La sénatrice Batters : Oui. Je me souviens que la sénatrice Judy White l’a mentionné. On pourrait peut-être l’indiquer dans la prochaine ébauche en disant que « Des membres du comité ont déclaré » plutôt que « Le comité reconnaît ». Il pourrait alors y avoir une note de bas de page à cet effet. Je ne pense effectivement pas qu’on devrait dire « Tous les groupes reconnus ».

Le président : Êtes-vous d’accord? Bien.

With that, we will come back to the draft as amended next week and, hopefully, we can get this report adopted.

Senator Batters: The last page and a bit, where it lists the witnesses, in a number of these spots it lists so-and-so as an individual. I'm not sure that is needed. I understand that they are not speaking for their institution in a lot of respects. You could probably say that almost all of these are not speaking for the institution, other than maybe the House of Commons witnesses. I'm just not really sure why that's needed in this list of witnesses. I know that a lot of times that's how it is phrased on the Rules Committee agenda for that particular meeting, but I don't generally see those kinds of references in a witness list.

François Delisle, Analyst, Library of Parliament: In response to this comment, the practice in the drafting of reports is to use the way the witnesses are presented in the official transcripts, and that's the way they appeared in the official transcripts.

The Chair: That seems reasonable. We don't have to edit.

Senator Batters: There was one other thing I recalled that is particular to our Conservative Senate caucus and that is when Senator McCallum testified, she was a non-affiliated senator at that point, but she, after that point — I believe in June 2025 — she joined the Senate Conservative caucus. I think that should be footnoted when she is referenced in here; she was a non-affiliated senator at the time, but she is no longer a non-affiliated senator. I think that would be helpful.

The Chair: I agree with that. Is there agreement? Okay.

Senator Batters: And when former senator James Cowan is referenced on the witness list, he has "K.C." — King's Counsel — noted there. Being as that is noted in that respect — I know I have a K.C. and I believe Senator Judy White has a K.C. — so I think if it is going to be appropriate for one, it should be appropriate for ours to be noted too.

Mr. Delisle: Yes, we can definitely go ahead with this.

Senator Yussuff: I hate to be prickly about these matters, but we are all here as senators. We could ask for whatever. I understand the point that's being made, but wasn't Senator Cowan here as a witness when he appeared? Of course, as a witness, whatever his title is, that's what we would acknowledge.

The Chair: That was on the witness list at the time.

Sur ce, nous allons revenir à l'ébauche modifiée la semaine dernière et nous pourrions adopter ce rapport, du moins je l'espère.

La sénatrice Batters : À la fin du rapport, on énumère les témoins. Ici et là, on indique qu'ils s'expriment à titre personnel. Je ne crois pas que c'est nécessaire. Sauf erreur, ils ne parlent pas au nom de leur institution à bien des égards. On peut probablement affirmer que la majorité de ces personnes s'expriment à titre personnel, à l'exception peut-être des témoins de la Chambre des communes. Je ne suis pas certaine que c'est nécessaire dans cette liste de témoins. Je sais que c'est souvent formulé ainsi que dans l'ordre du jour du Comité du règlement pour cette réunion, mais je ne vois généralement pas ce genre de mentions dans une liste de témoins.

François Delisle, analyste, Bibliothèque du Parlement : En réponse à ce commentaire, je mentionne que la pratique pour rédiger des rapports consiste à utiliser la façon dont les témoins sont présentés dans les transcriptions officielles, et c'est ainsi qu'ils apparaissent.

Le président : Cela semble raisonnable. Aucune modification n'est nécessaire.

La sénatrice Batters : Je me suis souvenu d'une autre chose propre à notre caucus conservateur du Sénat, à savoir que lorsque la sénatrice McCallum a témoigné, elle était non affiliée, mais elle s'est ensuite jointe — je crois que c'était en juin 2025 — au caucus conservateur. Je pense qu'une note de bas de page devrait l'indiquer lorsqu'on parle d'elle; elle était sénatrice non affiliée à ce moment-là, mais elle ne l'est plus. Je crois que ce serait utile.

Le président : Je suis d'accord. Y a-t-il consentement? Bien.

La sénatrice Batters : Et lorsque l'ancien sénateur James Cowan est mentionné dans la liste de témoins, il est écrit « c.r. », c'est-à-dire conseiller du Roi. Comme c'est indiqué — je sais que j'ai le même titre tout comme, je crois, la sénatrice Judy White —, j'estime que si cette mention est appropriée pour une personne, elle devrait l'être pour nous également.

M. Delisle : Oui, nous pouvons certainement donner suite à cette demande.

Le sénateur Yussuff : Je déteste être difficile par rapport à ces questions, mais nous sommes tous ici en tant que sénateurs. Nous pourrions demander ce que nous voulons. Je comprends le point soulevé, mais le sénateur Cowan n'était-il pas ici à titre de témoin lorsqu'il a comparu? Bien entendu, en tant que témoin, nous devrions reconnaître le titre qu'il portait.

Le président : C'était indiqué sur la liste de témoins à ce moment-là.

Senator Downe: We recognize Privy Councillors because it is a parliamentary form, but we don't recognize other titles. We don't have "Rear Admiral (ret'd)" after someone's name, even if that was someone's position in their former life before the Senate. The senators who received K.C. here received that in their previous life, not as senators.

I think we should stick with senators and P.C. where necessary.

Senator K. Wells: I agree. We don't recognize people's medical credentials as doctors, PhDs or things like that. We can go down the list of highly accomplished people with many letters after their names. Which ones get included and which ones don't? P.C., obviously, is standard practice.

The Chair: The solution is that, for witnesses, it is as they were identified on the witness list. For senators, it is as they are identified as senators.

Senator Batters: Can you just remind me of something? I recall asking that Senator Cowan be a witness for this. Maybe I'm getting mixed up with the previous study we had where I sought to have him called as a witness and the committee didn't agree with that. So then I recall one point where he had just happened to be here; he was sitting at an adjacent table. As part of the witness testimony that was happening, he offered comments because he was there and he has much expertise on those types of issues.

So I'm not positive that — was he actually a witness for this committee? I may be getting mixed up with the previous study that we had around the same time when I recall him sitting across from me, but he wasn't necessarily a witness who was put on our agenda.

Mr. Delisle: That's a good question. I can confirm that he testified. I have the transcripts here. When he came forward to the table, he said, "Thank you, chair, and thank you for the invitation to appear before the committee." So, yes, he did testify as a witness.

The Chair: Colleagues, is that agreeable, then, for nomenclature?

Erin Virgint, Analyst, Library of Parliament: I have one question. It's in the introduction, under paragraph 3. We just have one sentence that we need the committee to complete. I'm pretty sure we know the answer, because we didn't hear anything today to indicate otherwise, but it says, "The committee concludes that amendments to the Rules are or are not necessary?" I'm assuming —

The Chair: "Not."

Le sénateur Downe : Nous reconnaissons les conseillers privés puisque c'est un document parlementaire, mais nous ne reconnaissons pas les autres titres. Nous n'écrivons pas « contre-amiral (retraité) » après le nom de quelqu'un, même si la personne a occupé le poste dans son ancienne vie avant le Sénat. Les sénateurs qui ont reçu le titre « c.r. » ici l'ont reçu au cours de leur ancienne vie, pas en tant que sénateurs.

Je pense que nous devrions nous en tenir à « sénateur » et « c.p. » lorsque c'est nécessaire.

Le sénateur K. Wells : Je suis d'accord. Nous ne reconnaissons pas les titres de compétence des médecins, les doctorats et ce genre de choses. Nous pouvons passer en revue la liste de personnes accomplies qui ont de nombreuses lettres après leurs noms. Quelles sont celles que nous devons inclure et celles que nous devons exclure? L'ajout de « c.p. » est évidemment une pratique courante.

Le président : Pour les témoins, la solution consiste à reprendre ce qui se trouve sur la liste de témoins. Quant aux sénateurs, ils sont identifiés en tant que sénateurs.

La sénatrice Batters : Pouvez-vous me rafraîchir la mémoire? Je me souviens d'avoir demandé que le sénateur Cowan témoigne dans le cadre de cette étude. Je me mélange peut-être avec l'autre étude que nous avons menée et pour laquelle j'ai cherché à le faire témoigner, mais le comité n'était pas d'accord. Je pense alors à une fois où il était ici; il prenait place à une table voisine. Dans le cadre des témoignages, il a formulé des commentaires puisqu'il était présent et qu'il est spécialisé dans ce genre de questions.

Je ne suis donc pas certaine qu'il était témoin pour ce comité. Je pense peut-être à l'étude précédente que nous avons menée à peu près au même moment, alors qu'il était en face de moi, mais son nom n'était pas nécessairement inscrit à notre ordre du jour en tant que témoin.

M. Delisle : C'est une bonne question. Je peux confirmer qu'il a témoigné. J'ai la transcription ici. Lorsqu'il a pris place à la table, il a dit : « Merci, madame la présidente, et merci aussi de m'avoir invité à votre comité. » Donc, il a effectivement comparu en tant que témoin.

Le président : Chers collègues, cette façon de faire vous convient-elle?

Erin Virgint, analyste, Bibliothèque du Parlement : J'ai une question. C'est dans l'introduction, au troisième paragraphe. Le comité doit compléter une phrase. Je suis pas mal certaine de connaître la réponse, car rien n'a été dit aujourd'hui pour indiquer le contraire, mais il est écrit : « le comité a déterminé qu'il est nécessaire ou pas nécessaire de modifier le Règlement ». Je suppose...

Le président : « Pas ».

Ms. Virgint: I just wanted to make sure.

The Chair: Yes. Paragraph 12.

Senator Batters: Since we have these best practices, rather than making it look away from paragraph 3 that we don't think any amendments are needed, we should then refer to the fact that we refer to the best practices noted near the end of this report or something like that. Otherwise, it looks like we have just completely disregarded everything right from the very start.

The Chair: Fair point.

Mr. Delisle: If I may, regarding paragraph 12—

The Chair: Paragraph 12, colleagues.

Mr. Delisle: It is just a small error that appeared when we referred to academic experts who came to testify. It should be singular, because there was one academic expert who had testified, and that was Professor Malloy. I would put it in the singular there.

The Chair: Okay. With that, we will have a draft for circulation before the next committee meeting and hopefully deal with it then and more formally adopt it.

What I would like to spend a bit of time on now is the future business of the committee. You will recall that, in our earlier discussion, we had reached a view that the next item of business should be the issue of membership on the Conflict of Interest Committee. You have received a background briefing note on that. I would like to confirm whether that's something we should work toward as our next agenda item.

I will also ask whether or not this committee would like to hear from anybody. We had that brief discussion last time and felt this was not an item that outside experts could help us with. However, would this committee wish to, for example, hear from the former chair of the committee or, more formally, from the present chair of the committee with respect to the recommendation coming from Conflict of Interest Committee?

Senator Ringuette: I definitely think that we should invite the former chair because she was the chair at the time that recommendation was done. It could be a panel with the former and current chair.

I don't think we need to have a slate of witnesses. We should be dealing with this quickly.

Mme Virgint : Je voulais tout simplement confirmer.

Le président : Oui. Le paragraphe 12.

La sénatrice Batters : Puisque nous avons ces pratiques exemplaires, plutôt que de devoir s'éloigner du paragraphe 3 où nous disons qu'aucune modification n'est nécessaire, nous devrions mentionner le fait que nous faisons allusion aux pratiques exemplaires inscrites à la fin du rapport ou quelque chose du genre. On pourrait autrement penser que nous ignorons totalement tout dès le départ.

Le président : C'est un point valable.

M. Delisle : Si je peux me permettre, à propos du paragraphe 12...

Le président : Nous sommes au paragraphe 12, chers collègues.

M. Delisle : C'est tout simplement une petite erreur qui est apparue lorsque nous avons mentionné les universitaires qui ont témoigné. Cela devrait être au singulier, car un seul universitaire a témoigné, à savoir le professeur Malloy. J'emploierais le singulier ici.

Le président : Bien. Maintenant que c'est réglé, nous ferons circuler une ébauche avant la prochaine réunion. J'espère que nous pourrions alors l'examiner et l'adopter de manière plus officielle.

J'aimerais maintenant consacrer du temps aux prochains travaux du comité. Vous vous souviendrez que, dans notre discussion précédente, nous nous sommes entendus pour que le prochain point à l'ordre du jour soit la composition du Comité sur les conflits d'intérêts. Nous avons reçu une note d'information à ce sujet. Je voulais confirmer que c'est bien une chose sur laquelle nous devrions nous pencher en tant que prochain point à l'ordre du jour.

Je vais également vous demander si le comité souhaite entendre quelqu'un. Nous avons eu une brève discussion la dernière fois et nous avons estimé que ce n'est pas une question pour laquelle des experts externes seraient utiles. Cependant, le comité souhaite-t-il, par exemple, entendre l'ancienne présidente du comité ou, de manière plus officielle, le président actuel à propos de la recommandation provenant de ce comité?

La sénatrice Ringuette : Je n'ai pas le moindre doute que nous devrions inviter l'ancienne présidente puisqu'elle occupait ce poste lorsque la recommandation a été formulée. Nous pourrions faire comparaître en même temps l'ancienne présidente et le président actuel.

Je ne pense pas qu'une liste de témoins est nécessaire. Nous devrions régler la question rapidement.

The Chair: Is there agreement that we invite Senator Seidman?

Senator Ringuette: Yes.

The Chair: Terrific.

Beyond that suggestion, we also had the issue of committee workload and committee assignments that had been reviewed by this committee earlier. Do we want to come back to that?

The other two issues that had been raised were e-petitions and dress code. I would want the views of the committee with respect to priorities after this study.

Senator D. M. Wells: Could you repeat the first one? I heard dress code but not the first one.

The Chair: E-petitions.

Senator D. M. Wells: Okay.

The Chair: We also had Senate public bills.

Senator Downe: I think we should also add to the list the presentation on digital scroll that, because of the amendment that is likely to pass, we are going to have. I think we need a tight timeline on that. The question is how quickly a presentation can be prepared and presented to the committee. That should be included on our list.

The Chair: Yes, I agree with that. I assume that would be consequential to us having this report adopted — the work that we are asking scroll and COPO to do is returned here, and it would have immediate priority in this committee.

Senator Downe: Yes — a time frame so we're not looking at it this time next year.

The Chair: Yes, agreed.

Senator K. Wells: I would advocate for the e-petitions, which I introduced. I just want to thank the Library of Parliament for going back and forth, and producing what I think is a very excellent background report. If you haven't had a chance to read it with the statistics, it is very interesting to compare the approaches to petitions in the House of Commons and the Senate. Certainly, the House of Commons has had an e-petition for over 10 years. We are a little, I believe, behind the times on that and certainly have had many requests from the public asking about our petition process, and it being much easier to refer them to a member of Parliament to get a petition up and going online than our current process, which is outdated and very cumbersome. That is why we should study it, so I know that

Le président : Êtes-vous d'accord pour inviter la sénatrice Seidman?

La sénatrice Ringuette : Oui.

Le président : Formidable.

Au-delà de cette suggestion, nous avons également la question de la charge de travail et des fonctions des comités que notre comité a examinée plus tôt. Voulons-nous y revenir?

Les pétitions électroniques et le code vestimentaire sont les deux autres questions qui ont été soulevées. J'aimerais savoir ce que le comité pense des priorités après cette étude.

Le sénateur D. M. Wells : Pourriez-vous répéter la première? J'ai entendu pour ce qui est du code vestimentaire, mais pas pour l'autre.

Le président : Les pétitions électroniques.

Le sénateur D. M. Wells : D'accord.

Le président : Nous avons également les projets de loi d'intérêt public du Sénat.

Le sénateur Downe : Je pense que nous devrions également ajouter à la liste la présentation du plumitif numérique, car il est probable que l'amendement soit adopté. Je pense que nous avons besoin d'un échéancier serré. Il faut déterminer avec quelle rapidité une présentation peut être préparée et présentée au comité. Il faudrait l'ajouter à notre liste.

Le président : Oui, je suis d'accord. Je suppose que ce serait une conséquence de l'adoption du rapport. Le travail que nous demandons au Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre de faire concernant le plumitif est renvoyé ici, et ce serait une priorité immédiate au comité.

Le sénateur Downe : Oui. Il faut un échéancier pour ne pas devoir y revenir à la même période l'année prochaine.

Le président : Oui, d'accord.

Le sénateur K. Wells : Je préconiserais les pétitions électroniques. C'est d'ailleurs ma proposition. Je tiens à remercier la Bibliothèque du Parlement du va-et-vient et d'avoir produit ce qui, je crois, est un excellent rapport d'ensemble. Si vous n'avez pas eu la chance de le lire et de consulter les chiffres, vous verrez qu'il est très intéressant de comparer les approches en matière de pétitions à la Chambre des communes et au Sénat. Chose certaine, la Chambre des communes accepte les pétitions électroniques depuis plus de 10 ans. Je crois que nous sommes un peu dépassés à ce sujet, et nous avons certainement reçu de nombreuses demandes de citoyens concernant notre processus de présentation des pétitions. Il est beaucoup plus facile de les diriger vers un député pour faire circuler une

when we are ready to go, we have got a good reporting suggestion. I'll put that on the table with my pitch.

Senator D. M. Wells: I'm inclined to include or not exclude anything. If it is an important and hot topic, that will be determined around the table. If it is not, that will also be determined around the table. I would be an advocate for inclusion of whatever is put in front of us.

Senator Ringuette: This committee has had many meetings in regards to the mandates of committees. To do justice to the members of this committee, we should conclude, we should bring it back with all the testimony and so forth and move forward so that whenever we have a prorogation or an election, that when we come back, the new mandate would be put in place, if not possible, depending on what we recommend. I believe the first item should be to conclude that.

I honestly believe that the dress code in regards to the Senate Chamber should be a mandate for the Speaker of the Senate. I don't think it is a mandate for the Senate Rules Committee.

I have no issues in regards to e-petitions. I can't remember when the Senate had a real petition tabled. I do believe that after that, we need to have a good discussion, a good review of our handling in the Senate of public bills.

This is where I stand on the different issues. Ultimately, I believe that the next issue on our agenda should be the Conflict of Interest Committee.

Senator D. M. Wells: This is a comment on question of the dress code. I don't think it is in the purview of the Speaker. The Speaker is merely first among equals. Any direction on these things would have to come from the chamber and perhaps via the committee, but not directly from the Speaker.

The Chair: Other comments? Colleagues, if I could suggest — obviously, the list is not short but it is not outrageously long either — that it might be best to conclude what the work of the committee has done on committees, then e-petitions, then Senate public bills and then dress code.

An Hon. Senator: [Technical difficulties]

The Chair: We have agreed that would be the first. I'm just trying to plan ahead so that we can start thinking about how to proceed and form that debate. If that is agreeable as a list, we'll use that as the guide to our future meetings.

pétition en ligne que de suivre notre processus, qui est dépassé et très lourd. C'est pour cette raison que nous devrions nous pencher là-dessus. Je saurais alors, lorsque nous serons prêts, que nous aurons une bonne suggestion à faire dans le rapport. C'est ce que je propose ici.

Le sénateur D. M. Wells : Je suis enclin à inclure ou ne pas exclure quoi que ce soit. Quant à savoir si c'est important et un sujet d'actualité, c'est ce qui ressortira de la discussion. Je préconiserais d'inclure ce qui se retrouve devant nous, peu importe de quoi il s'agit.

La sénatrice Ringuette : Notre comité a tenu de nombreuses réunions sur les mandats des comités. Pour rendre justice à ses membres, nous devrions conclure l'étude, prendre tous les témoignages et ainsi de suite et aller de l'avant. De cette façon, en cas de prorogation ou d'élections, le nouveau mandat serait en place au moment de reprendre les travaux, si c'est impossible, selon ce que nous recommandons. Je crois que le premier point à l'ordre du jour devrait être la conclusion de cette étude.

Je pense honnêtement que le code vestimentaire pour le Sénat devrait être un mandat de la Présidente du Sénat. Je ne pense pas que le Comité sénatorial du Règlement devrait être saisi de la question.

Les pétitions électroniques ne me posent aucun problème. Je ne me souviens pas de la dernière fois qu'une vraie pétition a été présentée au Sénat. Je pense que nous devrions ensuite avoir une bonne discussion, un bon examen de la façon dont nous gérons les projets de loi d'intérêt public au Sénat.

C'est ma position par rapport aux différentes questions. Au bout du compte, je crois que le prochain point à l'ordre du jour devrait être le Comité sur les conflits d'intérêts.

Le sénateur D. M. Wells : Je veux parler du code vestimentaire. Je ne pense pas que c'est du ressort de la Présidente. Elle n'est que la première parmi ses égaux. Il faudrait que chaque directive sur ces choses provienne du Sénat, peut-être par l'entremise du comité, mais pas directement de la Présidente.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires? Chers collègues, je crois — de toute évidence, la liste n'est pas courte, mais n'est pas terriblement longue — qu'il serait préférable de conclure le travail que le comité a réalisé concernant les comités, puis de passer aux pétitions électroniques, aux projets de loi d'intérêt public du Sénat et au code vestimentaire.

Une voix : [Difficultés techniques]

Le président : Nous nous sommes entendus pour que ce soit le premier point à l'ordre du jour. J'essaie de planifier pour que nous puissions commencer à réfléchir à la façon de procéder et de tenir ce débat. Si nous sommes d'accord pour utiliser une

liste, c'est ce que nous ferons pour orienter nos prochaines réunions.

Now, are there any other issues that the committee would like to raise at this meeting?

Le comité souhaite-t-il soulever d'autres questions dans le cadre de cette réunion?

Hearing none, we are adjourned.

Comme personne n'intervient, la séance est levée.

(The committee adjourned.)

(La séance est levée.)
